



Aide au dépôt des pièces justificatives en ligne

Présentée par
La Scolarité Centrale



Préparez et scannez les documents qui sont listés dans le tableau.

Les documents demandés correspondent à votre situation personnelle, en fonction de votre saisie lors de votre inscription en ligne.

Cliquez ici pour ajouter/remplacer un justificatif

Service numérique des pièces justificatives

Université de Perpignan année universitaire 2021-2022

N° étudiant : Prénom : Né(e) le :

Nom :

[Aide](#)
[Contact](#)
[Quitter](#)

— CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

— PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1				Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		En attente				
2				Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		En attente				
3				1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		En attente				
4				Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		En attente				
5				Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		En attente				

[→ Confirmer](#)

+ PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER ? Aide

[→ Quitter](#)

Retour haut

Retour haut

© Copyright e-ue 2014

Une croix rouge apparaît lorsqu'une pièce a été ajoutée.

Préparez et scannez les documents qui sont listés dans le tableau.

Les documents demandés correspondent à votre situation personnelle, en fonction de votre saisie lors de votre inscription en ligne.

Cliquez ici pour ajouter/remplacer un justificatif

Service numérique des pièces justificatives

Université de Perpignan année universitaire 2021-2022

N° étudiant : Prénom : Né(e) le :

CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	🔍	+	✖	Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite	🕒	En attente				
2		+		Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		En attente				
3		+		1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		En attente				
4		+		Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		En attente				
5		+		Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		En attente				

→ Confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER ? Aide

→ Quitter

© Copyright e-ue 2014

Une croix rouge apparait lorsqu'une pièce a été ajoutée.

Si votre pièce a été prise en compte, "Transmise" apparaît.

N° étudiant : _____ Prénom _____ Né(e) le : _____ [Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1			Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		Transmise		24/05/2022 14:15			
2			Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		En attente					
3			1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		En attente					
4			Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		En attente					
5			Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		En attente					

[Retour haut](#)

[Confirmer](#)

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER ? Aide

[Retour haut](#)

[Quitter](#)

© Copyright amue 2014

Toutes vos pièces ont été ajoutées?
Le statut bascule sur "Transmise".

Service numérique des pièces justificatives

Université de Perpignan année universitaire 2021-2022

N° étudiant : Prénom : Né(e) le :

[Aide](#)
[Contact](#)
[Quitter](#)

— CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

— PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

i La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 2 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 3 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 4 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 5 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1			Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		Transmise		24/05/2022 14:51			
2			Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		Transmise		24/05/2022 14:51			
3			1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		Transmise		24/05/2022 14:51			
4			Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		Transmise		24/05/2022 14:51			
5			Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		Transmise		24/05/2022 14:51			

[→ Confirmer](#) [Retour haut](#)

+ PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER ? Aide

[→ Quitter](#) [Retour haut](#)

Lorsque toutes les pièces ont été "Transmises", n'oubliez surtout pas de cliquer sur "Confirmer"

Vous pouvez ensuite "Quitter"
Vos justificatifs vont être vérifiés par notre service. Vous recevrez un mail suite au traitement de votre dossier

Une pièce a été refusée ?

Vous recevrez le mail ci-dessous (exemple d'un refus de relevé de notes)

Nom :	Prénom	N° étudiant :	né(e) le :
-------	--------	---------------	------------

Les pièces justificatives suivantes ont été **refusées** pour les motifs précisés.
Merci de les transmettre à nouveau selon **les modalités** ci-dessous.

Envoi des pièces justificatives :	
Pièces justificatives à fournir au format numérique	Motif de refus
✓ Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite (transmise le 24/05/2022 14:51)	Pièce illisible (refus du 24/05/2022 14:57)

Informations complémentaires :

➡ Dépôt dématérialisé des pièces justificatives
Les étudiants doivent obligatoirement déposer leurs pièces justificatives à fournir au format numérique sur le lien suivant :
<https://inscriptions.univ-perp.fr/justificatifs>

Une pièce est manquante ?

Vous recevrez le mail ci-dessous (exemple de la CVEC manquante)

Université de Perpignan

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024
VOS PIECES JUSTIFICATIVES MANQUANTES

Nom :	Prénom	N° étudiant	né(e) le
-------	--------	-------------	----------

Les pièces justificatives suivantes sont manquantes. Merci de les transmettre selon les modalités ci-dessous.

Envoi des pièces justificatives :

Pièces justificatives à fournir au format numérique

- ✓ Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)

Informations complémentaires :

1/ Dépôt dématérialisé des pièces justificatives
Les étudiants doivent obligatoirement déposer leurs pièces justificatives à fournir au format numérique sur le lien suivant :
<https://inscriptions.univ-perp.fr/justificatifs>



Si un justificatif manquant ou refusé n'a pas été déposé, votre dossier reste incomplet et ne peut être validé, vous n'aurez donc pas accès à votre certificat de scolarité sur l'ENT.